

Département
de la MOSELLE

COMMUNE DE KERLING-LES-SIERCK

Arrondissement
de THIONVILLE-EST

Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des Conseillers
élus : **15**

Séance du 09 juin 2022

fonction : **14**

Conseillers présents : **11**

Sous la présidence de M. Guy HOCHARD, Maire

Présents : M. Alain SINDT ; M. LINSTER Nicolas ; M. GABRIELE Jérôme ; M. Didier HILD ; M. KOP Patrice ; M. Laurent BERGER ; M. HIRTZ Thiébaud ; Mme MARCK Christelle épouse SCHMIT ; M. Pierre Edouard BODEREAU ; Mme DELAPORTE Marjorie

Présent par procuration : M. RISCH Jérôme donne procuration Mme DELAPORTE Marjorie
Mme Véronique ANDRE ép. CHOSEROT donne procuration à M. LINSTER Nicolas
M. Jean-Marc SINDT donne procuration à M. Alain SINDT

1 – Validation du compte-rendu de la séance du 07 avril 2022

Monsieur le Maire demande aux membres du conseil s'il y a des remarques à formuler sur le compte-rendu de la dernière séance du 07 avril 2022.

Aucune remarque n'étant formulée, Monsieur le Maire propose donc de valider la séance du 07 avril 2022.

Le conseil municipal, Monsieur le Maire entendu, valide le compte-rendu de la séance du 07 avril 2022 à l'unanimité des membres présents.

Pour copie certifiée conforme à l'original
Suivent au registre les signatures

A KERLING-LES-SIERCK, le 09 juin 2022

Le Maire, Guy HOCHARD



Accusé de réception en préfecture
057-215703612-20220609-0109062022-DE
Date de télétransmission : 10/06/2022
Date de réception préfecture : 10/06/2022